

J'ai testé le vélo électrique

e-bikezstation, c'est 16 navetteurs qui, durant un an, ont échangé leur voiture contre un vélo électrique pour leurs trajets domicile-gare. Témoignage de Pierre, la bonne cinquantaine, habitant de Corbais, à 10 km de la gare d'Ottignies.

« J'étais vraiment content d'être sélectionné ! Cela faisait un moment que je pensais au vélo à assistance électrique, mais j'hésitais, pour le prix, pour le confort, pour l'effort... Je ne suis pas sportif et de chez moi à la gare, il y a pas mal de côtes ! Avec e-bikezstation, j'allais pouvoir tester « en live » !

Première réunion le 9 mai 2012 (il y en a eu 4 sur l'année), réception de nos bécanes et accessoires bien utiles (casque, cadenas, sac), échanges sur le code de la route, précieux conseils d'un moniteur cycliste averti... et surtout sérieux écolage en situation réelle ! Avec tout cela, nous étions bons pour l'aventure... Depuis, ma vie a changé : " Que du bonheur ! "... Ou presque, parce qu'il y a quand même quelques bémols !

Un temps pourri : Statistiquement, le printemps 2012 a été anormalement pluvieux. Mais avec une bonne veste et un bon pantalon imperméables et des vêtements de rechange au bureau, même en cas de déluge, ce n'est pas la fin du monde !

Les usagers forts : Il y a les automobilistes pressés et pressants, ceux qui vous collent la roue arrière sans oser vous dépasser, hésitent... et qui finissent par vous doubler quand ce n'est plus le moment... Mais tout ça n'est pas si grave : en tant qu'usager faible, je prends ostensiblement ma place, ça aide !

La nuit : Phare blanc à l'avant, phare rouge à l'arrière, vareuse jaune réfléchissante et autres accessoires clignotants permettent d'être bien vu mais pas vraiment de bien voir. Pour les matins et soirs d'hiver, je me suis offert une lampe frontale. Au début, cela me paraissait insuffisant, mais je me suis petit à petit habitué.



La tentation de Carine : « Si tu veux, j'te ramène », me dit régulièrement ma collègue Carine qui laisse sa voiture à la gare d'Ottignies. LA phrase sympa mais qui tue, qu'on espère en même temps qu'on la redoute ! Parce qu'à 18h50, dans le train de retour du travail, pluie battante ou froid de canard, difficile de résister ! Mais ça va, le plus souvent j'y arrive !

Franchement, je faisais une montagne (un col !) de ces obstacles, mais je les ai surmontés quasi sans effort : aujourd'hui, je ris des invitations à la paresse de Carine, mes yeux rajeunis par l'exercice voient les chats gris même la nuit, je m'amuse des pauvres automobilistes stressés et le soleil de juillet me fait oublier les jours de pluie...

Et avec le vélo à assistance électrique que je me suis récemment acheté, mes 20 km quotidiens sont toujours comme une récréation !

Plus d'infos : www.iewonline.be > campagnes > e-bikezstation. Le projet « e-bikezstation » est le fruit d'un partenariat entre la Fédération Inter-Environnement Wallonie, la SNCB-Holding et Pro Velo.

Je partage ma voiture

Didier, célibataire, partage sa voiture avec un couple avec deux enfants en bas âge.

Pourquoi avez-vous décidé de partager votre voiture ?

Principalement pour diminuer ma consommation et mes émissions de CO₂. Je n'avais plus envie d'une voiture qui dort en face de chez moi, qui prend de la place, qui me coûte. J'ai d'abord voulu la vendre et utiliser Cambio, mais comme elle avait 200.000 km, était équipée LPG, le prix de revente était dérisoire, moins qu'un vélo. En discutant autour de moi, j'ai rencontré un couple avec deux jeunes enfants qui était intéressé. Plutôt que de me racheter la voiture, comme j'en avais encore ponctuellement besoin, ils ne m'ont racheté que la moitié de la valeur vénale et on l'a mise en partage.

Comment cela fonctionne ?

Ils gardent la voiture chez eux, à 2 km de chez moi, à Liège. Quand j'en ai besoin, je leur téléphone pour la réserver, assez longtemps à l'avance, et le jour même je vais la chercher en vélo. Mais les modalités peuvent être différentes : je connais deux couples avec jeunes enfants qui partagent une voiture commune, une semaine l'un, une semaine l'autre, avec possibilité d'emprunt en fonction des besoins ponctuels.

Vous établissez un contrat ?

Oui, avec les règles d'utilisation, en partant d'une base proposée par Autopia (www.autopartage.be). Dans notre cas, les kilomètres sont placés dans un fichier tableur et les comptes sont faits mensuellement. Tous les frais sont payés par un compte commun alimenté à raison de 0,15 € au km parcouru. Cela paie le LPG (5 €/100 km), les taxes, l'assurance. Pour les entretiens, on répartit en fonction des km parcourus. Et celui qui cause des dégâts au véhicule les rembourse à ses frais.

Quelles sont les difficultés ?

Avoir une voiture partagée nécessite d'avoir un travail et un domicile accessibles en vélo ou en transports en commun. Par ailleurs, la société n'a pas vraiment prévu ce cas car la voiture doit être au nom d'un seul propriétaire, en charge de l'immatriculation, et aussi de l'assurance.

Mais la principale difficulté de la voiture partagée, c'est le concept. On doit faire le deuil de son joujou, accepter de devoir organiser ses trajets. Du coup, le covoiturage, le vélo pliable, le taxi... ça fait partie de mon quotidien.

Propos recueillis par Christophe DUBOIS

Plus d'infos : www.autopartage.be